

Annexe 1 – Modalités de remontée des candidatures
pour un soutien à l'élaboration d'un RLPi

Les informations demandées dans le cadre de ce formulaire de remontée des candidatures sont les suivantes :

Fiche de candidature – Information sur l'EPCI sollicitant un soutien en 2019 pour un RLPi

- . Région :
- . Correspondant qui suit le dossier à la DREAL :
- . Correspondant qui suit le dossier à la DDT(M) :

- . Nom de l'EPCI maître d'ouvrage du RLPi :
- . N° de SIREN de l'EPCI :
- . Nom du/de la présidente de l'EPCI :

- . Correspondant technique de l'EPCI :
 - ◆ Structure
 - ◆ Nom :
 - ◆ Fonction :
 - ◆ Adresse messagerie :

- . Adresse postale de l'EPCI :
- . Population de l'EPCI :
- . Nombre de communes de l'EPCI :

- . L'EPCI a-t-il déjà sollicité un soutien pour l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ,
 - ◆ Révision ou élaboration du PLUi
 - ◆ Date de prescription de l'élaboration :

- . L'EPCI a-t-il déjà sollicité un soutien pour l'élaboration d'un RLPi ?

- x Date de la dernière sollicitation
- x Périmètre de la dernière sollicitation

Remontée des projets en DDT(M) : 25 MARS 2019

Remontée des projets en DREAL : 19 AVRIL 2019

Remontée des projets en Administration Centrale : 17 MAI 2019